

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'An Deux Mil Vingt Quatre, le 12 février,
Le Conseil Municipal de la Commune de L'HORME, dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur Julien VASSAL, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal :
Le 06 février**

Nombre de Conseillers	
En exercice	27
Présents	20
Votants	23

Présents : VASSAL Julien, BERTHEAS Audrey, ROSSI Xavier, HOSPITAL Angélique, PATTÉ Raphaël, DESPINASSE Lucille, BEAUFRERE Claire, MORRELLON Yoann, BERNOU Philippe, OUAKKOUCHE Dalila, NUNEZ Dominique, BECH Françoise, CHAPUIS Laurent, MACHADO Elodie, VINCENT Pierre, MILLET Gaëtan, DECHAZERON Myriam, CHARVIEUX Sandra, MATHEVON Marilyne, PAYRE Damien.

Délibération : 2024/03
Intercommunalité /délibération :
Rapport annuel sur le Prix et la
Qualité du Service public de
l'Eau 2022

Absent(s) excusé(s) : DUGOUGEAT Céline, ROSIER Franck, LLAVORI Rémy, qui ont donné procuration respectivement à VASSAL Julien, CHARENTUS Myriam et CHARVIEUX Sandra.

Absent(s) : HAMMACHE Nordine, LOUSSERT Emilie, SAILLIER Cindy, MILHE Alexandre.

Secrétaire de séance : MACHADO Elodie

Nomenclature Contrôle de
légalité : 5.7

Monsieur le Maire rappelle/expose :

La compétence eau potable a été transférée à Saint-Etienne Métropole le 1er janvier 2016,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable,

- Ce rapport doit être présenté au Conseil Métropolitain puis à l'assemblée délibérante de chaque commune dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération,

- Ce rapport, annexé à la présente, est public et doit être tenu à la disposition des usagers du service pour information.

☞ **L'assemblée délibérante décide**, à l'unanimité, de :

- prendre acte à la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – exercice 2022 - de Saint-Etienne Métropole.

L'HORME, le 15 février 2024

Le Maire

La Secrétaire

J. VASSAL

E. MACHADO

